

DÉTAIL DES SÉANCES

(de 2 à 3 heures)

 **SÉANCE 1** → 25 février 2010 de 17h30 à 19h30

Approche de la personne et de son projet

Chaque participant expose son projet d'entreprendre. La synthèse collective permet d'identifier le degré d'avancement et les besoins de chacun. Une approche complémentaire basée sur un test personnalisé permet de définir les motivations, aptitudes et le «comportement entrepreneurial».

Intervenants : spécialistes en charge de l'insertion professionnelle et de l'entrepreneuriat.

 **SÉANCE 2** → 4 mars 2010 de 17h30 à 19h30

Analyse de l'environnement

La démarche d'entreprendre est resituée dans son contexte : enjeux nationaux et régionaux, accompagnement à la création dans le Nord-Pas de Calais... Des informations plus ciblées (marché, aides...) sur les différentes professions sont apportées en fonction de la composition du groupe.

Intervenants : un professionnel des réseaux de la création d'entreprise + un professionnel libéral.

 **SÉANCE 3 et SÉANCE 4** → 11 mars 2010 de 17h à 20h → 18 mars 2010 de 17h à 20h

Le «métier» de travailleur indépendant

Entreprendre en tant que travailleur indépendant est une démarche particulière. Elle est évoquée par des intervenants travailleurs indépendants. Sont traités les aspects économiques, commerciaux, comptables et financiers, juridiques et humains propres à la démarche. Lors de ces séances, un temps est dédié au travail personnel de chaque étudiant sur son projet.

Intervenants : professionnels installés en libéral.

 **SÉANCE 5** → 22 avril 2010 de 17h30 à 19h30

Elaboration d'une stratégie personnalisée pour enrichir le projet

Sur la base des réflexions menées lors des séances précédentes, chaque étudiant définit les enrichissements à apporter à son projet. 2 à 3 entretiens avec des personnes ressources sont conduits dans ce cadre.

Intervenants : spécialistes en charge de l'insertion professionnelle et de l'entrepreneuriat.

 **SÉANCE 6** → 20 mai 2010 de 17h à 20h

Pré-validation du projet

Chaque étudiant présente les résultats de sa démarche devant un jury de professionnels et les membres du groupe. Cette dernière séance est suivie d'un temps de convivialité et d'échange.

FINALISATION DU PROJET

Chaque étudiant réalise un dossier personnel qui présente son projet d'entreprise dans l'ensemble de ses dimensions. Ce document vise à servir de base au lancement formel de l'activité.

ACCOMPAGNEMENT

Les étudiants sont accompagnés par des enseignants et des spécialistes en entrepreneuriat et leur réflexion est enrichie de rencontres avec des travailleurs indépendants.



POUR EN SAVOIR PLUS :

MARIE-CHRISTINE LENOIR
BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE
UNIVERSITÉ LILLE 3 - MAISON DE L'ÉTUDIANT

TÉL : 03 20 41 61 61
marie-christine.lenoir@univ-lille3.fr